

L'exception culturelle perturbe le G8

M. Barroso juge « réactionnaire » la France, qui a obtenu l'exclusion de l'audiovisuel des négociations avec Washington

Bruxelles, Lough Erne
Envoyés spéciaux

Les Européens espéraient afficher un front commun, lundi 17 juin en marge du G8 en Irlande du Nord, pour donner le coup d'envoi des négociations avec les Etats-Unis sur un traité de libre-échange. Peine perdue : une soudaine passe d'armes entre François Hollande et José Manuel Barroso est venue ternir l'ambiance à propos de l'exclusion, obtenue de haute lutte par la France, de l'audiovisuel des négociations.

« Cela fait partie d'un agenda antimondialisation que je considère comme complètement réactionnaire », a en effet commenté le président de la Commission européenne dès le matin dans un entretien au quotidien *International Herald Tribune*.

Stupeur à l'Elysée. A peine arrivé au G8, François Hollande a manié l'ironie pour contre-attaquer. « Je ne veux pas croire que le président de la Commission européenne ait pu tenir des propos sur la France qui seraient ainsi formulés, pas même sur les artistes qui se seraient exprimés ». Sur le fond, M. Hollande considère que l'exception culturelle est « un principe qui a toujours été évoqué et à chaque fois écarté des négociations commerciales. Il n'y a pas de raison que ça change cette fois-ci dans la discussion avec les Etats-Unis. » Une position que partagent de nombreux responsables de gauche comme de droite en France et au Parlement européen.

« Notre position n'est pas défensive, ni conservatrice, et encore moins réactionnaire. C'est la Commission qui est isolée aujourd'hui, dans sa logique ultra-libérale », juge Aurélie Filippetti, la ministre de la culture. M. Barroso « doit revenir

sur ses propos ou partir ! », a réagi Jean-Christophe Cambadélis, le secrétaire national du Parti socialiste chargé des questions internationales et européennes, et premier vice-président du Parti socialiste européen.

L'escarmouche en dit long sur la défiance qui sépare désormais M. Hollande et son gouvernement de la Commission européenne, en particulier sur les questions commerciales. « Barroso s'est "cornérisé". Politiquement, ça n'est pas très adroit de sa part », dit-on dans l'entourage du président, en rappelant que l'exclusion de l'audiovisuel des négociations avec Washington est soutenue par une large majorité des eurodéputés de tous bords. « C'est à la limite du défaut de coopération loyale », tonne un conseiller : « La Commission est responsable devant les Européens, pas devant les Américains. »

Sous la pression de l'Elysée, les proches de M. Barroso ont tenté dans la journée de limiter les dégâts : les commentaires du président conservateur de la Commission, réputé proche des Etats-Unis, ne concernent pas M. Hollande et son gouvernement, ont assuré ses porte-parole, mais plutôt les artistes qui se sont mobilisés au nom de l'exception culturelle française.

Forte pression américaine

Après un rendez-vous peu concluant avec le patron de la Commission, la semaine dernière, l'actrice Bérénice Bejo et le réalisateur Costa-Gavras s'étaient fendus d'une lettre ouverte contre « un homme cynique, malhonnête et méprisant qui nuit aux intérêts européens ». La tension est d'autant plus forte que Paris et Bruxelles divergent sur l'interprétation du compromis négocié de

haute lutte vendredi 14 juin par les ministres du commerce des Vingt-Sept pour exclure l'audiovisuel des négociations, contre l'avis de Barack Obama.

Lundi au sommet du G8, le président américain a invité ses homologues européens « à regarder au-delà des petites préoccupations pour avoir en tête l'image d'ensemble ». Face à la montée en puissance de la Chine, il a appelé à bâtir une « alliance économique aussi forte que l'alliance diplomatique et militaire » qui unit les deux rives de l'Atlantique. « Si vous excluez les services audiovisuels pour les nouvelles technologies, il y aura des représailles majeures », avait averti M. Obama, vendredi soir lors d'une vidéoconférence avec Angela Merkel, François Hollande et David Cameron, alors que les ministres du commerce bataillaient encore sur le mandat de négociation de la Commission.

D'après M. Barroso et son commissaire au commerce, Karel de Gucht, l'exclusion de l'audiovisuel pourrait, dans ce contexte, n'être que temporaire, dans la mesure où la Commission conserve un droit d'initiative pour élargir le mandat de négociation à tous les sujets, y compris l'audiovisuel. « Si les Américains veulent une discussion sur l'audiovisuel, nous aurons cette discussion », répète M. de Gucht depuis vendredi.

Pour la France, au contraire, l'exclusion de l'audiovisuel est définitive, puisqu'un mandat additionnel devrait, vu de Paris, être approuvé à l'unanimité. Le gouvernement français conserverait dans cette hypothèse un droit de veto, qu'il sera prêt à brandir, vu l'actuel climat de défiance, à la moindre occasion. ■

**PHILIPPE RICARD
ET THOMAS WIEDER**



Les trois lignes rouges de José Manuel Barroso

Que se passerait-il si les services audiovisuels et le cinéma faisaient partie du champ de négociation entre les Etats-Unis et l'Europe ? Au fil du débat, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a voulu donner des gages de bonne volonté. Il avait fixé « *trois lignes rouges* » permettant de conserver les régulations existantes : d'abord, les mécanismes tels que les quotas de diffusion des œuvres ; puis les diverses subventions ou taxes (comme la taxe spéciale additionnelle, sur les tickets de cinéma) ; enfin, la troisième « *ligne rouge* » autoriserait l'Europe et les Etats membres à « *adapter* » leurs législations à l'environnement numérique. Mais que signifie adapter ?, s'interrogent les experts français. S'agit-il simplement d'aménager ce qui existe ? Dans ce cas, il serait impossible d'inventer de nouveaux outils, comme le préconise le rapport Lescure remis au président de la République le 13 mai, sur la diversité culturelle à l'ère numérique. Ils pointent aussi ce risque : dans un environnement libéralisé, les géants du Net ne manqueraient pas de dénoncer les verrous de protection imposés par la France.